

Digal / 1935
Jewell
A Poisson

Le Foyer Paroissial

S. PIERRE
ET MIQUELON



BULLETIN MENSUEL

15 DÉCEMBRE 1935

12^e Année. - N°144



Propriété
Publique

LES ESPAGNOL FRERES

QUAI DE LA RONCIÈRE - SAINT-PIERRE

Grand choix de linoleums

Passages toile cirée - Carpettes linoleum - Carpettes de laine

ARTICLES DE MÉNAGE

Ripolin et Peintures toutes couleurs

Essences - Huile de lin - Mastic - Vernis,

Verre ordinaire et imprimé, etc.

Articles de chasse

Plomb - Cartouches - Capsules, etc.

Outils tous genres

Marque « Stanley »

Appareils de Chauffage en tous genres

POSE de PRISES D'EAU - SALLES de BAINS

CABINETS INODORES

Fourneaux de Cuisine - Calorifères

CRAWFORD - Enterprise - RICHMOND

AGENTS DES USINES RENAULT

Groupes électrogènes - Moteurs Industriels - Moteurs Marins
à Essence et Huile lourde

Devis et renseignements gratuits

Consultez nos Prix



Julien MORAZÉ

Quai de la Roncière.

*Armement - Commission - Consignation - Alimentation - Liqueurs
Confections - Chaussures - Fournitures en tous genres
Warehouse avec Quai*

REPRÉSENTANT

Champagne : Perrier-Jouet, Victor Clicquot, Reims.

Armement : Société Nouvelle des Pêcheries à vapeur, Arcachon

Armement : Maison Ch. Leborgne, Paris

Assurance Maritime : The Board of Underwriters of New-York, N.Y.

Assurance contre l'incendie : Phoenix Insurance Co limited of London

Moteurs marins : The Hubbard Engineering Co, Middletown, Conn

Huiles à Machines et graisse de toutes qualités, Standard Oil Co of New-York, Socony.

Dépositaire des Cigarettes et Tabac « NATIONALE »

Poste distributeur d'ESSENCE de l'Imperial Oil Co Ltd.

— FREE AIR —

SAINT-PIERRE (Îles St-Pierre et Miquelon)

Louis Hardy Logranvillais,

AGENT Imperial Oil Limited
Great West Wine Co

Collin et Bourrisset: Vins de Bourgogne
Delbeck et Cie, Reims — Champagnes
Fournier-Demars de Bourges —
Liqueurs.

Pierre LÉGASSE

Boulangerie - Epicerie
Commission - Consignation
Grains et Farines en gros et
en détail.

A. MAUFROY

Quai de la République
Commission - Représentation
Importation - Exportation.

PIERRE GOONY, rue Borda

Epicerie - Liqueurs - Légumes
Articles divers

Pierre LE TIEC

Alimentation générale

Produits de choix

Demi-gros et détail

American House

Vins et spiritueux. — Quai de la Roncière

Pension-Restaurant

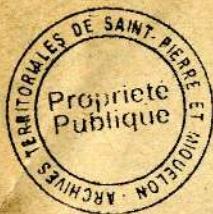
M^{me} Cadet - Etcheverry,
Quai de la Roncière.

HOTEL ROBERT

Quai de la République

Joseph GAUTIER

Boucherie - Charcuterie - Légume
Œufs, etc. Fournisseur des navires



Pour la santé de vos enfants, de vos malades,

faites attention au lait qu'ils consomment.

NESTLÉ vous offrira toujours la même
qualité,

pure, saine, riche et de

prix modéré.

Venez voir chez Mme GUSTAVE BRIAND

Jouets à bas prix, Gateaux, Liqueurs

Sweaters, pull-over, pour enfants.

Eas de laine pour dames et enfants.

Articles de layette.

Produits de beauté de Dixor.

Eau de Javel la Duchesse

etc. - etc. - etc.



A SES ABONNÉS ET LECTEURS
DE ST-PIERRE, DE MIQUELON, DE L'ÎLE-AUX-MARINS
A SES AMIS DE FRANCE
DU CANADA ET DES ETATS-UNIS

LE FOYER PAROISSIAL

QUI ENTRE DANS SA TREIZIÈME ANNÉE D'EXISTENCE
OFFRE SES MEILLEURS VŒUX
DE SAINTE ET HEUREUSE ANNÉE !

Les Conditions d'une bonne année.

L'année 1936 doit être bonne. C'est le souhait de tous. Comment le sera-t-elle ? Une santé florissante, un travail soutenu et bien rémunéré, l'union dans la famille... ce sont autant d'éléments d'une bonne année, mais ce n'est pas l'essentiel.

L'essentiel, qu'est-ce donc ? C'est Dieu plus connu. Où en suis-je de la connaissance de Dieu ?

L'essentiel, c'est Dieu plus aimé. Quelle place occupe-t-il dans mon cœur ?

L'essentiel, c'est Dieu mieux servi. Je lui doie le culte, c'est à dire la prière quotidienne, le dimanche, la confession, la communion...

*doit être chrétien.
préceptes...*

*Je lui dois mon travail qui
Je lui dois l'obéissance à ses
Je n'aurai que ce Maître.*

À ces conditions mon année sera bonne.

Couête que couête, je la veux ainsi.





Calendrier du Mois de Janvier 1936.

N. B.— Les Messes ont lieu, *les dimanches et jours de fêtes à 6 h. ½, 8 h. et 10 h. ; les autres jours à 6 h. ½ et 8 h.*

1 Mercredi.— Fête de la Circoncision de N. S.— Offices comme les dimanches.

2 Jeudi.— Le soir, à 8 h., réunion de l'Heure Sainte pour les Hommes de la Confrérie du T. S. Sacrement.

6 Vendredi.— 1^{er} du mois.— Ste Geneviève, vierge.— Après la messe de 8 h., exposition du T. S. Sacrement.— Le soir à 8 h., office du Sacré-Cœur.

4 Samedi.— 1^{er} du mois.— A 6 h ¼, office de la Confrérie du Rosaire.— Le soir, à 6 h., chapelet et salut.

5 Dimanche.— Fête du St Nom de Jésus.— A la messe de 6 h. ½, com. mens. des hommes de la Confrérie du T.S. Sacrement.— Après les vêpres, procession mensuelle. — Instruction pour les personnes de langue anglaise, dans la chapelle du Sacré-Cœur.

N. B.— Les quêtes de ce jour sont au profit des écoles chrétiennes.

6 Lundi.— Fête de l'Epiphanie.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

7 Mardi.— Le soir à 8 h. 1/2 au Foyer Paroissial, conf. avec projections pour es grandes personnes.

9 Jeudi.— Le soir à 8 h., Heure Sainte pour les dames et les jeunes filles.

14 Samedi.— 2^{me} du mois.— Le soir, à 8 h. ½, Radio : Causerie religieuse.

12 Dimanche.— Solennité de l'Epiphanie et Fête de la St Famille.— Offices solennels.— Les quêtes de ce jour sont au profit de l'Œuvre anti-esclavagiste et des missions d'Afrique.

14 Mardi.— 2^{me} du mois.— St Hilaire, év. et doct.— A 6 h. 1/2, messe du Tiers-Ordre.

15 Mercredi.— 3^{me} du mois.— St Paul, ermite.— Jour de l'Association des Mères Chrétiennes.— Le soir, à 8 h., office de l'Association.

16 Jeudi.— Fête de l'Immaculée Cœur de Marie, refuge des pécheurs.— Le soir à 6 h., chapelet et salut.

18 Samedi.— Fête de la Chaire de St Pierre à Rome.

N. B.— Du 18 au 25 compris. Octave de prières comportant chaque soir à 6 h. *sans le dimanche* chapelet, litanies et bénédiction. Voici les intentions : 1 - Retour de toutes les autres brebis au berceau de Pierre ; 2 - Retour de tous les Orientaux séparés à la Communion avec le Siège Apostolique ; 3 - Réparation de la brèche du 16^e siècle entre l'Angleterre et Rome ; 4 - Retour de tous les protestants à l'Eglise Romaine ; 5 - Que tous les chrétiens d'Amérique deviennent un en communion avec la Chaire de Rome ; 6 - Retour de tous les catholiques à la pratique des Sacrements ; 7 - Conversion des Juifs ; 8 - La conquête du monde entier au Christ par les Missionnaires.

19 Dimanche.— 3^{me} du mois.— 2^{me} après l'Epiphanie.— A la messe de 8 h., com. mens. des jeunes filles.— Après les Vêpres, réunion des Enfants de Marie dans la chapelle du Sacré-Cœur.

25 Samedi.— La Conversion de St Paul.— A 7 h., messe et com. mens. des Enf. de Marie.

29 Dimanche.— 4^{me} du mois.— A la messe de 8 h., com. mens. des garçons.— Après les Vêpres, réunion du Tiers-Ordre dans la chapelle du Sacré-Cœur.



Actes Paroissiaux

(DU 15 NOVEMBRE AU 15 DÉCEMBRE 1935)

BAPTÈMES. — Sont devenus Enfants de Dieu et de l'Eglise.

Le 15 novembre. — MABADET Paule-Henriette ; Parrain : Henri Morazé ; Marraine : Marcelline Jézéquel. — *Le 17*, — ROSE Marcelle-Emilie ; Parrain : Louis Rose ; Marraine : Marie Lapaix. — *Le 24*, — LAPAIX Liliane-Marguerite ; Parrain : Emmanuel Lapaix ; Marraine : Marguerite Hélène. — *Le 1er décembre*. — VIDAL Georges Joseph ; Parrain : Joseph Briand ; Marraine : Antoinette Vidal. — MILLER Léone-Germaine ; Parrain : Léon Lemaine ; Marraine : Louise Renou. — *Le 12*, — DELISLE Yvan-Charles : Parrain : ; Marraine : Blanche de la Villefromoy.

MARIAGES. Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 20 novembre, — ENGUEARD René et DELAVILLEFROMOY Marie. — *Le 23*, — VICTOR Ernest et SHEA Madeleine. — *Le 26*, — BRIAND Gustave et DETCHEVERRY Georgina. — FORGEARD Maurice et BOROTRA Fabienne. — *Le 28*, — GOIZIOU Edmond et HILLIER Emma. — CHAPDELAINE Étienne et LECHÉVALIER Aimée. — *Le 30*, — BELAU Louis et CHAPDELAINE Paule. — BRIAND André et DOBER Brigitte. — SIEGFRIED Camille et LOCKYER Bridge.

SÉPULTURES. — Ont reçu les honneurs de la sépulture chrétienne

Le 15 novembre, — MADÉ Angéline, née Citré, 58 ans. — *Le 18*, — MARCADET Paule, 1 jour. — *Le 3 décembre*, MARCADET Marie, née Derrien, 35 ans. — *Le 7*, — GAUTIER Gabrielle, née Ody, 63 ans. — *Le 13*, — DAGUERRE Auguste, 63 ans.

Faites vivre et prospérer votre petite revue
en payant largement votre abonnement
en trouvant des abonnés nouveaux
en mettant des annonces.

Faites la connaître autour de vous.

Le Bonheur. Il en est du bonheur comme des montres : les moins compliquées se dérangent le moins.



LA BONNE PAGE

Les mystères.

La Rédemption.

« C'est, dit notre catéchisme, le mystère de Jésus-Christ mort sur la croix pour sauver tous les hommes. »

Expliquons cela.

S'il est possible à une simple créature d'offenser infiniment Dieu parce que la dignité de l'être offendre mesure la gravité de l'offense, elle ne peut l'honorer infiniment, car la valeur d'un hommage se mesure à la dignité de celui qui l'offre : le péché d'Adam qui avait porté atteinte à la majesté divine était d'une gravité infinie : il nécessitait donc une réparation d'une valeur infinie. Or l'homme ne pouvait la fournir.

Il fallait cependant que la réparation vint de lui, puisqu'il avait péché.

Alors intervient le Dieu fait homme. Il vient compenser la solidarité des maux par la solidarité de ses souffrances et de ses mérites.

Plan sublime.

Il maintient la gratuité du pardon car Dieu n'était pas obligé de nous en-
voyer son Fils unique.

Il assure le mérite de la réparation, car elle fut volontaire : Jésus a donné sa vie de lui-même, par amour pour les hommes qu'il voulait sauver ; par amour pour Dieu son Père qu'il voulait glorifier.

Il répond aux exigences de la justice la plus rigoureuse par une expiation équivalente, surabondante même. Tout y est divin, et la Victime qui s'immole et la personne qui l'offre.

De plus, alors qu'un seul acte du Verbe incarné, une seule prière, une seule goutte de sang eût suffi à nous racheter - puisqu'il constituait, en vertu de l'union hypostatique un hommage infini égal à l'offense - Jésus a voulu offrir tous les instants de sa vie, toutes les douleurs de sa Passion et sa mort sur la Croix.

Bénissons notre Rédempteur. Son nom, Jésus, signifie « Sauveur » ; c'est un nom de victoire, un nom d'amour, devant lequel tout genou doit flétrir.



A propos du repos dominical.

Une protestation du Pape.

En octobre dernier, le gouvernement italien avait ordonné de considérer comme jours de travail les dimanches 27 octobre et 3 novembre à cause des fêtes nationales du 28 octobre et du 4 novembre.

Le Souverain Pontife recevant le 27 octobre le Conseil de l'Action Catholique d'Italie le félicita de se consacrer spécialement à l'apostolat si nécessaire de la célébration du dimanche et des jours des fêtes.

Il ajouta :

« Il est remarquable mais il n'est pas assez connu que la profanation du dimanche est dénoncée dans la Ste Ecriture comme un grand crime. « Jésus cela se faisait en cachette et celui qui profanait le dimanche pouvait se considérer comme un négateur de Dieu, un athée, occulte : « L'in-sensé s'est dit en lui-même : il n'y a pas de Dieu ». De nos jours une telle négation se fait ouvertement et l'on proclame quasi avec elle un athéisme public en niant Dieu et en supprimant le jour qui Lui est consacré. Ils se sont dit avec leur famille : supprimons les jours consacrés à Dieu sur la terre. » Et Dieu a relevé ce défi : la profanation du dimanche est un des péchés qui attirent le plus sa colère. »

Deux jours après, une circulaire officielle déclarait qu'il fallait chômer le dimanche 3 novembre.

Réabonnements.

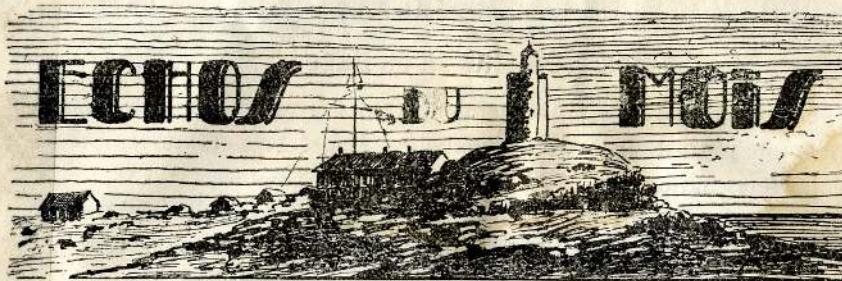
Etats-Unis : \$ 1.00. — Canada : 80 cents. — France et St Pierre & Miquelon : 10 francs. — Autres pays : 15 francs.

Les réabonnements sont reçus en décembre ; à St Pierre, chez M. et Mme Gloanec ; à l'Ile et à Miquelon, chez le Père Curé.

Les réabonnements de France et de l'Etranger sont reçus au Presbytère de St Pierre.

Nous prions nos chers abonnés de nous envoyer au plus tôt le montant de leur abonnement pour 1936.

Inutile de dire qu'ils nous rendraient service, en permettant de continuer, dans des conditions moins onéreuses, la publication de ce modeste périodique.



Nouvelles Maritimes. — Depuis le 15 novembre plusieurs chalutiers sont encore venus toucher notre port y débarquer la morue et prendre du sel. Le 15 nov., l'*Alfred* entrat avec 8.000 quintaux et le *Bois-Rosé*, également avec 8.000. Le 17, arriva le *Groenland* chargé de 15.000 quintaux. Le 21, l'*Avant-Garde* déclara 8.000. Le 22, l'*Aspirant-Brun* et le 26, l'*Urania* apportèrent chacun plus de 9.000. Enfin le 28 le *Président Houduse* entra au Barachois avec 15.000.

Entre temps étaient arrivés avec du sel l'*Alkimos* et le *Celle*. Ces deux bateaux prirent une bonne quantité de poissons à destination de l'Europe. Il y eut là pas mal de journées de travail pour les chômeurs. Des différends s'élevèrent par moments entre les « dockers » et les consignataires des bateaux au sujet de l'emploi de certains ouvriers, des heures de travail à fournir par jour, et de la paie. Espérons que ces différends trouveront leur solution dans des arrangements à l'amiable pour le bien de chacun et la prospérité, si menacée, de notre petit pays.



Conférence sociale. — Le 19 novembre à 8 h. 30 du soir, dans la salle des fêtes du Foyer, Monseigneur rouvrit la série des conférences mensuelles en parlant avec une conviction communicative de l'Action Catholique.

Pour plusieurs, cela parut un peu abstrait ; cependant ce fut très instructif.

Beaucoup de vies chrétiennes, manquant d'action catholique ne sont que l'apparence de ce qu'elles devraient être.

Ne soyons pas des catholiques « en papier buvard » susceptibles de recevoir de bonnes impressions... mais incapables d'influencer les autres.

Monseigneur illustra cette causerie par quelques pages de la magnifique vie de l'ouvrier irlandais Matt Talbot.

Puis sur l'écran parut toute une série de belles vues sur l'amour de la



Croix qui est le drapeau du chrétien.

Le mardi 10 décembre, devant une belle assistance, Monseigneur reprit le même thème et le développa en montrant la facilité de l'Action Catholique et sa nécessité pour renforcer et même remplacer l'action du prêtre dans tous les milieux.

Séance récréative. — Le dimanche 24 novembre la petite troupe d'acteurs du Patronage reprit la série de ses séances hivernales. Ce fut d'un bout à l'autre un franc succès et un franc fou rire. Les enfants au cours de la matinée étaient si nombreux que l'on ne savait où les installer finalement. Il y en avait jusqu'à toucher la scène. Tout ce petit monde trépignait de joie. C'était un plaisir....

La soirée fut aussi joyeuse : mais la salle était plus calme. Personne ne regrettait d'être venu s'amuser un brin et applaudir dans leurs comiques, tous nos acteurs civils et militaires....

Outre les chansons toujours attendues de M. Charles Duraty, M. Elie Jouquand lança sa chanson. M. Georges Ozon raconta « l'aventure du lièvre de M. le Maire », M. A. Fontaine celle non moins drôle du « Mari marly ».

Ce qui fut toutefois le principal agrément de la soirée ce furent les petites comédies intitulées ; « Le rasoir », « Le nouveau Salomon », « Castagnol s'amuse ». Cette dernière surtout déchaîna l'hilarité générale....

Somme toute, ce fut une soirée où le temps parut plus court que d'ordinaire, et le souhait de chacun en s'en allant fut qu'elle se renouvelât le plus tôt possible pour l'agrément de tous et, comme on dit, « pour l'amusement des parents et des enfants ».

Ce à quoi la « troupe » est prête : elle n'attend que la prochaine occasion, sachant qu'il est bon de rire d'un rire sain et bon enfant pour mettre dans la vie coutumière, sérieuse et souvent difficile ce peu de gaieté indispensable pour supporter la peine, l'ennui et parfois la misère....

Chômage. — Plus de travail ! Sur les routes le travail devait finir le 1^{er} décembre. L'Administration voulut bien le prolonger jusqu'à l'apparition de l'hiver. Elle n'eut, malheureusement pas longtemps à attendre : la neige et le froid firent leur première visite sérieuse dans le courant de la semaine.

Aussi des affiches furent-elles apposées sur les murs donnant les tarifs de chômage pour la mauvaise saison : Il sera alloué 7 fr. pour l'homme et 2 fr. pour la femme et chaque enfant.

Une commission administrative unique pour toute la Colonie a été formée pour établir la liste des personnes ayant droit à la carte de chômage. Cette commission est formée de fonctionnaires : MM. Emile Susco, archiviste, président ; M. Letournel, de l'Inscription maritime ; E. Claireaux, des Travaux Publics ; M. Rude, commissaire de police.



Le 8 décembre. — La Solennité de l'Immaculée, une des plus aimées de l'année liturgique, a eu lieu cette fois au jour même de l'incidence de la fête.

A la Messe de 6 h. 30, les chants des hommes et leur communion mensuelle ont fait grande impression.

A la messe de 8 h. c'était le tour des Enfants de Marie pour leur fête patronale.

Aux Vêpres, furent regues dans l'Association 5 jeunes filles : Mesdemoiselles Raymonde Dérout, Marthe Foliot, Germaine Guyomard, Juliette Lebouge et Louisa Legentil. Dix autres récitèrent leur consécration comme aspirantes. Avant cette réception, Monseigneur traça le portrait d'une ancienne Enfant de Marie, Ste Bernadette, et la donna comme modèle à toutes dans sa modestie, sa simplicité, sa dévotion à la Vierge. La cérémonie, assez longue, fut très belle.

Naufrage. — Au matin du 13 décembre des pêcheurs trouvèrent au « plein » de l'Anse à Rodrigue et vers le « Colombier » des épaves d'un bateau qui semble avoir été d'environ 50 tonnes. Rien de précis pour le moment sur ce bateau. Est-ce une goëlette de passage ? Ou bien aurait-elle été arrachée à son ancrage dans un port de Terre-Neuve par un fort vent de Nord-Est ? ..

Incendie. — Vers 4 h. 30 du matin, le 14 décembre, le clairon d'alarme réveille la population. Il y a le feu. On apprend bientôt que c'est à bord d'un chalutier accosté à la cale dans le Barachois.

Le feu a pris dans le poste supérieur avant pendant le sommeil de l'équipage. Une fumée aveuglante empêche de le maîtriser avec les seuls moyens du bord. D'où l'alarme. A 6 h. tout danger était conjuré.

La température. — Nous avançons tout doucement vers la période froide. Le thermomètre a oscillé en novembre entre 11,2 le 7 et — 4,8 le 25, avec moyenne de 4° à 5°. La neige qui avait fait une courte apparition le matin du Christ-Roi n'est pas revenue avant décembre.

Puissions-nous en dire autant !

Quand vous voudrez savoir, à mon heure dernière,
Si l'instant est venu de me fermer les yeux
Et réciter sur moi la suprême prière
Que j'irai, je l'espère, achever dans les cieux.
Amis, ne scrutez ma prunelle assombrie,
Ni de mon souffle éteint l'intermittent effort ;
Mais découvrez mon cœur, tracez dessus : MARIE :
Sil ne tressaille pas, c'est que je serai mort ...



Une ordonnance du Docteur Savaty.

Votre enfant, garçon ou fille, grandira *avec* ou *sans* caprices, suivant votre façon molle, ou énergique de l'élever.... Que faire ? Etre attentive, toujours, à bien observer cette ordonnance :

1) *Bien repérer ce qui est caprice ou défaut.* Les caprices se manifestent de différentes façons, chez les petits. Celui-ci ne veut se coucher qu'avec de la lumière, celui-là ne consent à dormir que si l'on chante, un autre veut être bercé.... et combien qui crient s'ils ne sont pas principièrement installés sur les bras de la Maman.... Trop souvent pour avoir la paix, on cède, pensant que plus tard, quand l'enfant aura grandi, il deviendra plus obéissant.... C'est le contraire : il deviendra de plus en plus *indiscipliné, exigeant et méchant*.... Pour éviter pareil malheur, chers parents, observez ponctuellement les trois points suivants de mon ordonnance :

2) *Ne pas céder.* Il faut bien comprendre que ce mot a un sens. — Ne pas céder, cela veut dire : que si l'enfant a un caprice, il faut toujours résister. Ne pas céder, cela veut dire que si un ordre est porté et une décision prise, il faut toujours en exiger l'exécution. — Ne pas céder, cela veut dire qu'ayant donné une punition, il ne faut jamais en dispenser ensuite....

3) *Ne pas crier.* Suivez bien mon raisonnement. Pour élever un enfant il faut le dominer. Eh bien, quelqu'un n'est dominé que par une qualité qu'il lui est impossible d'avoir, un talent au-dessus de sa portée. Or, une qualité que l'enfant ne saurait posséder, c'est le *calme*. Donc, le calme le dominera toujours.

Les cris ne le dominent jamais, bien au contraire. De son gosier *tout neuf*, il pourra lutter avantageusement avec sa maman et crier plus fort qu'elle.....

4) Ne mettez pas au feu mon « *ordonnance* ».... mais sachez l'utiliser !

Docteur SAVATY.

A Vendre

Maison M. Cantaloup avec très grand terrain, située au « *Feu Rouge* ».
10.000 francs.— S'adresser chez M^{me} Arantzabé.

Un Piano, état neuf, (*Bonne Occasion*).

S'adresser à M^{me} Léone Lafitte.



Le bon vendeur.

Celui qui attire et satis-fait les clients.

Le connaissez-vous ?

C'est celui qui prévoit les **besoins légitimes** des ménages riches et **pauvres**,

celui qui ne cherche pas à tromper sur la qualité ou la quantité de la marchandise,

celui qui détermine le prix d'un objet d'après son **prix de revient**, joint à un **bénéfice honnête**,

celui qui ne **fausse** pas le juste prix en spéculant sur le désarroi du marché ou les besoins du consommateur,

celui qui ne fait pas de commerce de denrées frelatées ou nuisibles.

Le bon vendeur a de la propreté, de l'ordre, de la politesse.

Le bon vendeur facilite l'achat par ses complaisances. Il propose mais ne trompe jamais.

On vient chez lui avec plaisir.

Messieurs les Commerçants, soyez tous de bons vendeurs.

Catholiques sociaux, nous voulons travailler pour l'union des cœurs pour l'union des peuples, pour l'union des classes et des individus..., pour répandre dans l'univers entier le règne notre Sauveur Jésus-Christ.



La bonne cliente

Celle à qui fournisseurs, vendeurs et vendeuses font la courlette.

La connaissez-vous ?

C'est celle qui s'adresse à la **bonne maison**, celle du **juste prix** et du **juste salaire**,

celle qui n'entre pas au magasin pour le simple désir de **voir** et de « **trifouiller** »,

celle qui paie **ses notes** car elle sait que ses fournisseurs doivent payer leurs achats, que les maisons les mieux achalandées ne peuvent tenir le coup quand il y a trop d'**argent dehors**.....

celle qui connaissant le prix des choses sait se priver d'un **caprice exagéré**; et qui, par contre, paie sans marchander le **bon article** d'un prix raisonnable.

La bonne cliente respecte le personnel, pardonne les impatiences, et sait remercier.

La bonne cliente apprécie le travail et l'effort pour la satisfaction.

On la voit revenir avec joie.

Mesdames, soyez toutes de bonnes clientes.

Les temps où nous vivons demandent d'autres chrétiens que des chrétiens qui dorment Il faut des combattants Il faut des agissants.



Un peu de notre Histoire (138).

- 1828-1829 -

(Suite)

Le Ministre de la Marine et des Colonies de l'époque, comme ses prédécesseurs, rempli des meilleures intentions pour la vieille colonie de l'Amérique du Nord, qu'il désirait voir prospérer dans l'unique industrie qui la pouvait faire vivre, donnait au Commandant, dans deux dépêches, des instructions pour s'occuper des moyens de faire renaître la pêche sur le banc de St Pierre, en accordant des primes à ceux qui s'y livreraient. Ces primes seraient prélevées sur la somme de 3000 francs que le Roi allouait tous les ans pour l'encouragement de la pêche sédentaire.

Rappelons à ce sujet, que déjà en 1819 le commandant Fayolle avait exposé au Département que le banc de St Pierre qui, autrefois, alimentait non seulement la population sédentaire, mais beaucoup de navires d'Europe, avait dû être délaissé après une expérience de quatre années, parce que infesté de chiens de mer et de flétans, ennemis de la morue. (1)

Déférant aux instructions ministrielles, le commandant M. Borius réunissait son Conseil de gouvernement et d'administration qui dans sa séance du 18 mai décida d'accorder une prime de 1000 francs à chacune des deux goélettes pontées de la colonie qui feraient, au moyen de la ligne de fond, la meilleure pêche sur ce banc. Pour prétendre à cette prime certaines conditions étaient édictées, notamment celle de continuer la pêche jusqu'en fin de saison, c'est-à-dire jusqu'au 29 septembre.

En faisant part au Département de la décision du Conseil, M. Borius exprimait l'espoir que l'entreprise serait couronnée de succès, car, dit-il, une fois l'impulsion donnée, il en résultera nécessairement des avantages pour la colonie.

Mais les armateurs des deux goélettes, estimant que la prime offerte n'était pas suffisamment rémunératrice, déclinèrent les propositions de l'Administration.

Dans sa séance du 17 septembre suivant, l'Assemblée locale élevait la prime à 1500 francs.

On verrà, en 1829, les résultats de l'expérience.

(A suivre)

E. S.

(1) Voir N° 95 du Foyer - 15 Avril - 15 Mai 1932.



Chronique de l'Ile-aux-Marins

MARIAGE.— Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,
Le 29 octobre, — DODEMAN Antoine et ELLIOTT Ellen.

**

Fête de l'Armistice. — Le 11 novembre, à 15 heures. M. l'Administrateur est venu déposer une palme au monument aux morts de la guerre. MM. Favereau, capitaine de port, Lespagnol et le docteur Dunan l'accompagnaient. Après la minute de silence réglementaire, il se rendit à la mairie, où un vin d'honneur fut offert par les Anciens Combattants.

Un bateau à la côte. — Le Jeudi 21 novembre, vers 4 heures du matin, un sloop anglais de Terre-Neuve s'est échoué dans la petite Anse Sud du Cap à Godon. Le patron, William Trabers, trompé par les feux, et se croyant dans la passe Sud avait mis le Cap sur les parages N.-E. de l'Ile, semés de récifs ; c'est vraiment providentiel que le bateau ne se soit pas brisé sur ces écueils. Il ne fallait plus songer à lui faire gagner le large par ces endroits trop dangereux, il avait d'ailleurs besoin de réparations. On décida de le mettre à flot dans l'Anse à Tréhouard. Les travailleurs du gouvernement se mirent à l'œuvre, et halèrent le sloop sur le banc de galets, large de 80 m environ, qui relie le Cap à l'Ile. Cette manœuvre ne se fit pas sans difficultés, et occasionna un accident assez sérieux. La chaîne de halage, tirée par une quarantaine d'hommes, se rompit et vint frapper à la figure Joseph Jézéquel (père). Mais la tête du Breton, dure comme le granit d'Arvor résista au terrible coup. Transporté d'urgence à l'hôpital de St Pierre, il y reçut les soins nécessaires du chirurgien. Quelques jours de repos ont suffi pour le remettre.

Concours de tir. — La Société de Tir de l'Ile aux-Marins a ouvert son premier concours par des lirs au fusil de guerre, fusil de chasse et carabine.

Les prix ont été attribués aux tireurs suivants :

Fusil de guerre : 1^{er} prix : Lebolloch Eugène. 2^{me} prix Jacoillot Pierre.

Fusil de chasse : " " : Tillard Louis. " " Dodeman Antoine

Carabine : 1^{er} prix : Lebolloch E. 2^{me} prix : Sollier Auguste 3^{me} prix : Nicolas Léon.



Je ne vois pas de remèdes sérieux aux maux qui affligen la société moderne, si ce n'est dans la religion. Sans elle il n'est pas de genre d'éducation ou de forme de gouvernement qui ne soit voué à un échec certain.

C. Coolidge président des États-Unis.



Chronique de Miquelon

BAPTÈMES. — Sont devenus enfants de Dieu et de l'Eglise,

Le 8 novembre. — MICHEL Marie-Thérèse ; Parrain : Emile Michel ; Marraine : Sophie Poirier. — *Le 18.* — DETCHEVERRY Alain-Benjamin : Parrain : Benjamin Lucas : Marraine : Aglaë Girardin.

MARIAGES. — Se sont unis par les liens indissolubles du Sacrement,

Le 1er septembre. — ORSINY Raoul et DUPONT Gilberte. — *Le 12 novembre.* — DETCHEVERRY René et ORSINY Adrienne. — *Le 20.* — VIGNEAU Joseph et VIGNEAULT Louise. — *Le 27.* — LABORDE Joseph et GAUTHIER Louise.

SÉPULTURE. — A reçu les honneurs de la sépulture chrétienne,

Le 4 décembre. — DETCHEVERRY Alfred.

L'hiver. — La neige est tombée, la terre a repris son grand manteau blanc, le thermomètre est descendu à — 10°. Nous voici en hiver. Novembre a été très clément, ce qui a permis à nos Miquelonnais de travailler sur les routes, pour compenser un peu la mauvaise campagne de pêche. — Les jardins aussi ont rendu leurs légumes : pommes de terre, carottes, choux, poireaux.

Foyer Ste Thérèse. — Les tristes et longues soirées d'hiver sont revenues, aussi le Foyer a réouvert ses portes à tous les jeunes gens de la paroisse : tous les soirs de 5 à 10 h. Dommage qu'il lui manque un bon billard, car les amateurs sont nombreux. Qui nous indiquera le filon pour en avoir un bon et pas cher ? Là encore, une ombre : les films dus à la bienveillance du Cinéma Cazier-Ruault sont épuisés. Ah ! si l'on gagnait le gros lot, comme la solution serait vite trouvée ! Ici, comme en beaucoup de choses, le proverbe peut être redit une fois de plus : « Pas d'argent, pas de cinéma »

Soyons charitables — Mme de Staël était brouillée avec le vicomte de Choiseul pour de malignes épigrammes que celu-ci avait débitées sur son compte.

Un jour la dame et le comte se trouvent dans la même société. La politesse leur faisait l'en devoir de se parler. Mme de Staël commença :

« Il y a longtemps qu'on ne vous a vu M de Choiseul ? — Ah ! Madame, j'ai été malade. J'ai failli m'empoisonner. — Hélas ! peut-être vous seriez vous mordu la langue ?

Ce mot terrible tomba comme un coup de foudre sur le vicomte, connu pour : a nces et sa méchanceté



Gains moyens des pêcheurs français.

Compagnies	Morue	Thon	Sardine	Crustacés	Petite pêche
1934	5.500 fr.	3.700 fr.	2.000 fr.	3.000 fr.	2.500 fr.
1935	4.000 fr.	1.800 fr.	3.000 fr.	1.000 fr.	1.500 fr.

AVIS

Nous avons l' honneur d' informer nos déposants qu' en raison des conditions monétaires présentes, les intérêts créditeurs des comptes d' épargne sur nos livres seront calculés à dater du 15 Janvier 1936 comme suit :

COMPTES EN FRANCS 0,5 % l' an
 COMPTES EN DOLLARS CANADIENS 1 % l' an

Nous ne manquerons pas de prendre en considération toutes possibilités d'améliorer ces conditions dès que les circonstances le permettront.

La Banque Canadienne de commerce

St Pierre et Miquelon

Mlle Angèle SIMON

Pour NOËL. Grand choix de BISCUITS et de GATEAUX SECS de première qualité.

BONBONS de toutes sortes,

Boites de CHOCOLATINES

Prix très avantageux

**SAINT-PIERRE (Iles Saint-Pierre et Miquelon)****Auguste DÉROUET**

Constructeur breveté de navires.
Entrepreneur en tous genres.

Mme AUG. OLLIVIER

Grand choix Sweaters
Layette Mercerie
COURONNES MORTUAIRES

A. Dugué & Fils

Boucherie — Charcuterie — Légumes—
Oeufs,etc. — Fournisseur des navires.

PAUL DETCHEVERY

CHARGE et entretien d'ACCUS
montage et dépannage de postes ré-
cepteurs Radio

A Vendre:

Une auto *Ford* bon état. S'adresser à Mme Vve Autin.

Automobile *très bon état de marche* prix : 2000 francs.

S'adresser à M. Joseph Michel

Une Maison 15.000 francs S'adresser à M. Maurice Briand

Un doris S'adresser à M. Elie Jugan, Ile aux Marins.

Un Piano, S'adresser au Foyer Paroissial.

Propriétées situées à l'angle des rues Brue et de la Poudrière,

J. et E. MACÉ

Maison L. Alain rue *Raymond Poincaré*

S'adresser chez M^{me} Vve E. Briand.

Une maison rue *Brûlé* S'adresser à M. Gabriel Téletchéa

EXTRAITS CONCENTRÉS pour sirops et liqueurs

le flacon, dose pour un litre, 2fr25

Pierre LE TIEC



A VENDRE :

Une propriété sise à Saint-Pierre, avec entrées rues
Hautefeuille et Raymond Poincaré, comprenant:

- 1^o *Une maison d'habitation* avec cave en ciment, chauffage central, électricité, eau chaude et eau froide à l'évier et dans la cave.
- 2^o *Un magasin*, état neuf, à usage d'étable, pouvant être transformé en garage.
- 3^o *Un grand jardin potager*, basse-cour, c'apier.

Le tout avec ou sans cheptel.

Mise à prix : 35 000 francs

S'adresser à

M.Théodore GIRARDIN

Radios

SCOTT de LUXE ALLWAVE
derniers modèles 11 et 15 lampes,
livrés avec Antenne Spéciale
et Jeu de lampes de rechange.

Le Scott de Luxe n'existe pas en série.
Chaque appareil exécuté sur Commande est livré
avec garantie de 5 ans.

Prospectus et Prix sur demande

H. A. PATUREL agent, à Saint Pierre et Miquelon,



ALBERT BRIAND

Rue de la Poudrière.

Epicerie - Mercerie - Quincaillerie.

HOTEL LALANNE

QUAI DE LA RONCIÈRE

LA « MORUE FRANÇAISE »

Sous-Agence Nord

Denrées de toutes sortes.

SALON DE LECTURE

CONFORT MODERNE

BORDEAUX 25. 56 A

ENGLISH SPOKEN

SE HABLA ESPANOL

AD. TÉLÉG. : PYRÉNÔTEL-BORDEAUX

BORDEAUX

HOTEL & RESTAURANT DES PYRÉNÉES

12 & 14, RUE SAINT-RÉMI, 12 & 14

TELEPH. 45.50

**A. LAFARGOUETTE
PROPRIÉTAIRE**

EAU COURANTE CHAUDE ET FROIDE

CHAUFFAGE CENTRAL

TELEPHONE DANS TOUTES LES CHAMBRES

H. A. PATUREL

Commission-Consignations

Gros et détail

Epicerie, Vins et Spiritueux

Biscuits fins Confiserie, Fruits

Légumes, grains, foin, charbon

Confection, Chaussures etc.

Représen'tant

The Ogilvie Flour Mills Co. Montreal

Newfoundland Canada Steamships Limited

Shaw Steamships Company.



VETEMENT TIP TOP TAILORS Limited.

HIVER 1935 – 1936

Nous sommes heureux de vous présenter, cet hiver, notre catalogue qui contient les modèles les plus récents ainsi qu'un grand choix de nouveaux échantillons de tissus de haute qualité pour complets et pardessus faits sur mesure au prix unique de

\$ 24

Nos efforts conjugués avec ceux de nos fabricants de tissus qui ont su s'adapter à la hauteur des circonstances, n'ont eu qu'un but, celui de vous satisfaire, celui de vous présenter des articles de qualité irréprochable qui ne souffrent et qui ne craignent aucune comparaison avec tout ce qu'on peut vous montrer et avec tout ce que nos multiples imitateurs ont mis sur le marché,



The BERGER Tailoring Co Limited

Nous avons pour cette saison multiplié le nombre de nos modèles ainsi que celui de nos échantillons de façon que votre choix puisse être élargi vous pourrez choisir votre complet ou pardessus dont le prix sera accessible à votre bourse puisque nous avons des tissus aux prix de

\$ 19,50 à 31,85

La Maison Berger vous livrera un complet ou pardessus fait à vos mesures qui vous donnera entière satisfaction.

Renseignements et échantillons chez:

Etienne DAGUERRE

distributeur pour les ILES ST PIERRE et MIQUELON.



LA
BANQUE CANADIENNE
DE COMMERCE

prie ses AMIS
et CLIENTS
d'agréer
ses meilleurs vœux
pour la
NOUVELLE ANNEE